VILLE DE GOSIER

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU VENDREDI 9 JUIN 2023

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Vendredi Neuf du mois de Juin à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS: M. Cédric CORNET - Mme Liliane MONTOUT - MM. Guy BACLET - Louis ANDRE - Mme Nanouchka LOUIS - M. Sébastien THOMAS - Mmes Rebecca BELLEVAL - Elodie CLARAC - MM. Emmery BEAUPERTHUY - Michel HOTIN - Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE - Sandra MOLIA - Mévice VÉRITÉ - M. Jimmy DAMO - Mme Nina PAULON - M. Stéphane URIE - Mme Wennie MOLIA - MM. David LUTIN - Lucas ALBERI - Mmes Nadia CELINI - Yane BEZIAT - MM. Jean-Claude CHRISTOPHE - Julien DINO - Mme Maguy BORDELAIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mme Ghylaine JEANNE.

ETAIENT ABSENTS: Mme Mégane BOURGUIGNON (excusée; pouvoir donné à Mme Mévice VERITE) – M. Teddy BARBIN (excusé; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mme France-Enna URBINO (excusée; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – M. Marcellin ZAMI – Mme Marguerite MURAT – M. Josy LAQUITAINE (excusé; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY – M. Jules FRAIR – Mme Jocelyne VIROLAN (excusée).

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2023

Date d'affichage: 2 juin 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 26

Absents: 9 Procurations: 4 Appelés à voter: 30

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Mévice VERITE

DON A LA VILLE D'UNE OEUVRE ARTISTIQUE DANS LE CADRE DE L'HOMMAGE A MONSIEUR EDMOND CELESTIN SAINSILY CM-2023-4S-CAB-35

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publique et notamment l'article L.1121-4;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment aux articles L. 2242-1 ;

**Vu** le courrier du 2 juin 2023, par lequel l'artiste Richard-Viktor SAINSILY CAYOL propose de faire don à la Ville d'une œuvre originale, à l'effigie de M. Edmond SAINSILY, ancien combattant honoré par la collectivité ;

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à l'honneur des figures issues du territoire et de susciter auprès de ses administrés, un sentiment d'appartenance et de fierté Gosiérienne ;

**Considérant** que monsieur Richard-Viktor SAINSILY CAYOL demande expressément à la Ville de prendre en charge l'entretien de ladite œuvre et de l'exposer sur la façade, à l'entrée du Pôle ;

**Considérant** la notoriété et les réalisations de monsieur Richard-Viktor SAINSILY, artiste visuel multimédia et scénographe urbain Guadeloupéen ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 30 voix pour

## DÉCIDE

Article 1: D'autoriser le maire à accepter la donation de l'artiste Richard-Viktor

SAINSILY CAYOL, concernant la conception d'une œuvre artistique originale, réalisée à partir de matériaux nobles et chargés, tels que notamment de l'acier corten, des tubes de laiton, du bois rouge

Mahogany, etc.

Article 2: Que la Ville prendra en charge l'entretien de ladite œuvre, qui sera

posée en façade de l'entrée du Pôle administratif.

**Article 3**: D'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

1 6 JUIN 2023

Et publication ou notification

le

1 6 JUIN 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 9 juin 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

La secrétaire de séance

- Cédric CURNET

- Mévice VERITE -

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Don à la Ville d'une oeuvre artistique dans le cadre de l'hommage à monsieur Edmond Célestin SAINSILY

Date de transmission de l'acte :

16/06/2023

Date de réception de l'accusé de

16/06/2023

réception :

Numéro de l'acte :

CM20234SCAB35 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20230609-CM20234SCAB35-DE

Date de décision :

09/06/2023

Acte transmis par :

Samantha JEANNOT

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes

9.1.3. Autres